



Communiqué de presse – Novembre 2022

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ QANTEV DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 10 MILLIONS D'EUROS

Qantev, startup française spécialisée dans l'intelligence artificielle d'analyse des données des assurés, réalise une levée de fonds d'un montant de 10 millions d'euros afin de continuer à améliorer son outil et s'implanter à l'international.

Cofondée en 2019 par Hadrien De March et Tarik Dadi, Qantev poursuit le développement de sa plateforme offrant une suite logicielle idéale pour les assureurs santé.

Qantev fournit des informations essentielles aux équipes opérationnelles de l'assurance maladie, permettant ainsi une maîtrise efficace des coûts et une qualité de service optimale pour les membres.

La décision de Qantev s'inscrit dans un contexte de demande de soins en hausse, liée au vieillissement de la population, tout comme l'augmentation des maladies chroniques.

Cette levée de fonds, à laquelle ont participé Omnes et Raise (ainsi que l'investisseur historique Elaïa) permettra notamment à Qantev de déployer son réseau à l'international et d'améliorer les outils proposés.

Thibault Chareton (associé) et **Anouck Larreya** (collaboratrice) ont conseillé la société Qantev dans le cadre de cette levée de fonds. Le cabinet **Jones Day** était conseil des investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton :
(tchareton@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.